



Bulletin

BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

VOLUME 44, NUMÉRO 2

2015



LESAGE EN CAMPAGNE
LE MARKETING GAGNANT DE
« L'ÉQUIPE DU TONNERRE »

p. 5

Les livres naufragés de
Jean-Charles Bonenfant

p. 13

L'héritage mythique
de la *Magna Carta*

p. 19

Les élections différées

p. 23

BIBLIOTHÈQUE

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Coordination

Pierre Skilling

Comité de rédaction

Jacques Gagnon

Frédéric Lemieux

Pierre Skilling

Soutien à la coordination et révision linguistique

Geneviève Court

Couverture et mise en page

Louise Williams

(Direction des communications,
des programmes éducatifs et de l'accueil)

Impression

Division de la reprographie

et de l'imprimerie

de l'Assemblée nationale

Adresse

Bulletin de la Bibliothèque
de l'Assemblée nationale

Édifice Jean-Antoine-Panet

1020, rue des Parlementaires

5^e étage, bureau 5.01

Québec (Québec) G1A 1A3

bulletin@assnat.qc.ca

[http://www.assnat.qc.ca/fr/bibliotheque/
publications/Bulletin](http://www.assnat.qc.ca/fr/bibliotheque/publications/Bulletin)

418 643-4567

Photo de couverture

Première de couverture du livre

Lesage s'engage, 1959.

Collection particulière, Alain Lavigne

Les idées exprimées dans les articles
n'engagent que leur auteur.
La reproduction des articles est permise
avec la mention de la source.

Dépôt légal – 2015
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 0701-6808



Papier fabriqué au Québec

////////////////////

Sommaire



////////////////////

Entre savoir et pouvoir,
l'édifice Pamphile-Le May

p. 27



////////////////////

Les essais des boursiers
2014-2015 de la Fondation
Jean-Charles-Bonenfant

p. 33



////////////////////

Chronique d'archives :
le fonds Yvon Vallières

p. 36

4 Avant-propos

Le comité de rédaction

5 Lesage en campagne

Le marketing gagnant
de « l'équipe du tonnerre »

Alain Lavigne

13 Les livres naufragés

de Jean-Charles Bonenfant
Fragments de la bibliothèque
de Jean-Charles Bonenfant
et Yolande Désilets

Gilles Gallichan

19 L'héritage mythique de la *Magna Carta*

Maxime Huot Couture

23 Les élections différées

Jacques Carl Morin

27 Entre savoir et pouvoir, l'édifice Pamphile-Le May

Martin Pelletier

33 Les essais des boursiers 2014-2015 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Christian Blais

36 Chronique d'archives : le fonds Yvon Vallières

Marise Falardeau

38 Brèves

Danielle Simard



Avant-propos

Dans une livraison précédente du *Bulletin* (2013), Alain Lavigne défendait l'idée que l'Union nationale de Maurice Duplessis a importé au Québec les méthodes du marketing politique « à l'américaine » aux élections de 1948. Quant au Parti libéral, c'est à l'occasion des élections de 1960 qu'il fait de même, explique dans ce numéro le professeur de l'Université Laval. Selon lui, le marketing de « l'équipe du tonnerre » a mené la formation de Jean Lesage à la victoire, en faisant entre autres entrer la politique québécoise dans l'ère de la télévision.

Lorsque l'historien et bibliophile Gilles Gallichan entre dans une maison, la bibliothèque de ses hôtes, ouvrant une fenêtre sur leurs intérêts et leurs affinités, attire vite son regard. Jean-Charles Bonenfant, ancien directeur de la Bibliothèque de l'Assemblée, et son épouse Yolande Désilets avaient une résidence secondaire sur l'île d'Orléans. Vendue avec sa bibliothèque après le décès de madame Désilets, la demeure a été inondée en 2013. Gallichan fait l'inventaire des ouvrages rescapés, témoins de la vie intellectuelle et littéraire québécoise de l'époque où vécut le couple Bonenfant.

En 2015, la *Magna Carta*, ou « Grande Charte », a eu 800 ans. Au cours des siècles, ce texte a acquis un statut mythique, une aura légendaire qui dépasse sa portée initiale. C'est spécialement le cas dans les anciennes colonies britanniques, comme le Québec. Maxime Huot Couture fait la part entre la réalité des faits historiques et la construction mythique de ce traité dont l'influence est aussi symbolique et psychologique.

Depuis longtemps, les élections générales ont lieu le même jour partout au Québec. Il n'en a pourtant pas toujours été ainsi, comme le rappelle l'ancien juriste Jacques Carl Morin. L'auteur examine le cas de quatre élections générales (1900, 1912, 1939 et 1944) qui ont été suivies d'élections différées dans certaines circonscriptions dites « éloignées ».

Jusqu'en septembre 2016, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale consacre une exposition aux 100 ans de l'édifice Pamphile-Le May, siège actuel de la Bibliothèque et voisin de l'hôtel du Parlement. Martin Pelletier, qui a conçu et réalisé cette exposition, présente certaines des pièces qui racontent notamment la construction de l'édifice, l'évolution de la Bibliothèque et le parcours de Pamphile Le May, premier responsable de la Bibliothèque de la législature provinciale (1867-1892).

Finalement, ce numéro vous offre une chronique d'archives sur le fonds Yvon Vallières, une présentation des essais des stagiaires 2014-2015 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et les brèves de l'actualité parlementaire des derniers mois.

Bonne lecture!

Le comité de rédaction

//////////

Lesage en campagne

Le marketing gagnant de « l'équipe du tonnerre »

Dans un article du *Bulletin* paru en 2013¹, nous soutenons que l'Union nationale de Maurice Duplessis utilise le marketing politique dès l'élection de 1948. Quant à son adversaire libéral Jean Lesage, il y recourt pour une première fois lors des élections du 22 juin 1960. Après 16 longues années passées dans l'opposition, comment les libéraux ont-ils conçu et appliqué le marketing en vue de cette victoire mythique²?

Alain Lavigne

Professeur titulaire

Département d'information et de communication
Université Laval

Comme nous l'avons démontré dans un livre³, Jean Lesage et son « équipe du tonnerre » doivent en partie cette victoire à une mise en marché orchestrée de manière professionnelle, notamment par l'utilisation de la télévision et des résultats d'une enquête de marché. En effet, les libéraux puisent systématiquement à l'ensemble des méthodes du marketing commercial que sont le slogan central, l'enquête de marché, la gestion de l'image, la publicité et l'information de masse (documentation partisane).

Pour illustrer notre propos, attardons-nous d'abord à la préparation de la campagne des libéraux ainsi qu'à certaines données de leur enquête de marché. Ensuite, nous déterminerons les objectifs du plan de campagne et le slogan central. Nous aborderons également les spécificités de la gestion de l'image – Lesage et son équipe –, de la publicité et de l'information de masse du parti. Enfin, nous dégagerons certains constats sur les élections à l'ère du marketing politique et de la télévision.

LA PRÉPARATION

La Fédération libérale du Québec s'organise dès l'élection de Lesage le 31 mai 1958 en tant que nouveau chef du parti, soit deux ans avant le prochain scrutin. Selon l'historien



Première de couverture de la brochure électorale du Parti libéral du Québec, 1960.

Collection de l'auteur



Couverture du programme libéral de 1960.

Collection de l'auteur

Michel Lévesque, la stratégie est centrée sur trois objectifs : faire connaître le nouveau chef, rebâtir les finances et reconstruire l'image du parti⁴.

La publicité, qui relève du chef, est placée sous la responsabilité de Maurice Sauvé, lequel agit à titre de directeur des relations extérieures et de la publicité. Le comité de publicité se met au travail en décembre 1958. S'y trouvent entre autres le publicitaire Jean-François Pelletier et le conseiller en télévision Maurice Leroux, ce dernier à compter de novembre 1959.

Signe d'une modernisation des façons de faire, le parti tient au début de 1960 des « cliniques d'organisation » à Montréal et à Québec. À la veille des élections, les deux bureaux de la permanence à Québec et à Montréal comptent 25 personnes alors que l'hebdomadaire du parti

La Réforme voit son tirage passer de 10 000 à 25 000 exemplaires. De plus, sous la direction de l'organisateur en chef Alcide Courcy, on réussit à amasser un montant de 700 000 \$ pour amorcer la campagne électorale⁵.

Qui plus est, contrairement à l'adversaire unioniste, les libéraux disposent d'un programme formel. Élaboré par l'ex-chef Georges-Émile Lapalme, le programme comporte plusieurs engagements :

- création d'un ministère des Affaires culturelles;
- gratuité scolaire à tous les niveaux d'enseignement;
- création d'une commission d'enquête sur l'éducation;
- création d'un Conseil d'orientation économique;

- création d'un ministère des Richesses naturelles;
- réorganisation du ministère de l'Agriculture;
- établissement en Europe et ailleurs d'agences commerciales;
- établissement d'un plan directeur de la voirie;
- transformation du ministère de la Jeunesse en ministère de la Famille et de la Jeunesse;
- création d'un ministère des Affaires fédérales-provinciales;
- enquête sur l'administration de l'Union nationale et réforme du fonctionnarisme⁶.

L'ENQUÊTE DE MARCHÉ

Par ailleurs, le Parti libéral se différencie de son adversaire en guidant son plan de campagne à partir des données d'une première vaste enquête sur les opinions et les attitudes des électeurs québécois commandée au Groupe de recherches sociales⁷. Réalisée alors que Paul Sauvé était premier ministre, l'enquête montre que, si près des deux tiers des électeurs sondés préfèrent l'Union nationale, une même proportion d'électeurs est assez bien disposée à l'endroit du Parti libéral.

Selon le politologue Jacques Benjamin, le comité de publicité dégage deux constats de cette enquête : le premier, le parti est perçu comme un parti de riches, d'hommes d'affaires et d'aristocrates, et comme une filiale du Parti libéral du Canada; le second, le parti est populaire dans les milieux urbains enclins à une volonté d'autonomie des Québécois⁸. De là, les libéraux décideront de se réapproprier le fleurdelisé, associé depuis 1948 au chef de l'Union nationale. Lesage n'emploiera plus que l'expression « le Québec » au lieu de la « province de Québec » et, finalement, le parti se désignera continuellement comme le Parti libéral « du Québec »⁹.

LE PLAN DE CAMPAGNE ET LE SLOGAN

Forts des résultats de l'enquête de marché et sur la base de leur programme, les stratèges libéraux définissent un plan de campagne décliné en plusieurs objectifs. Le politologue Denis Monière les résume ainsi :

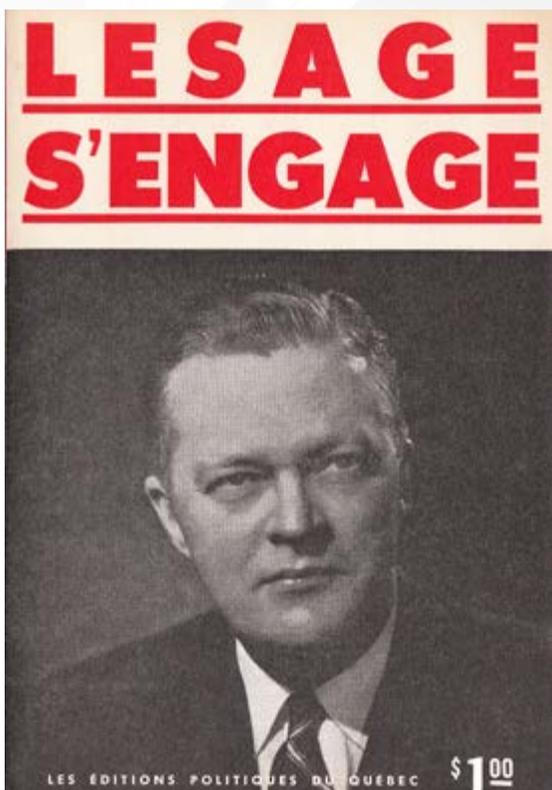
- « 1. Démontrer par des exemples concrets les méfaits de l'Union nationale en insistant sur les scandales les plus récents;
2. Démontrer que la nocivité du régime tenait plus à la machine de l'Union nationale qu'à ses chefs, puisque Duplessis et Sauvé étaient décédés, en développant l'idée suivante : "À Québec, il n'y a de changé que le couvercle de la poubelle";
3. Dénoncer le négativisme absolu de l'Union nationale;
4. Valoriser "le réalisme positif" du programme libéral;
5. Récupérer le thème de l'autonomie provinciale et s'engager à la servir sincèrement...¹⁰ »

Conséquemment, le slogan directeur sera « C'est l'temps qu'ça change! ». Le choix de ce slogan donnera toutefois lieu à de longs débats au comité de publicité : « On envisagera même d'adopter le slogan "Le Québec aux Québécois" pour marquer le virage nationaliste du parti. La connotation de ce slogan était toutefois plus économique que politique, et il sera repris deux ans plus tard dans la formule "Maîtres chez nous"¹¹».

Les libéraux décideront de se réapproprier le fleurdelisé, associé depuis 1948 au chef de l'Union nationale

LA GESTION DE L'IMAGE

Il va sans dire que la gestion de l'image de Lesage et de ses candidats est soignée¹². Le produit – Lesage et son équipe – est défini clairement. La formule « l'équipe du tonnerre » est utilisée dans la documentation partisane. Les autres figures de proue de cette équipe sont Georges-Émile Lapalme, Paul Gérin-Lajoie et René Lévesque.



Première de couverture du livre *Lesage s'engage*, 1959.
Collection de l'auteur

Visibilité oblige, tous les candidats sont invités par lettre à se faire photographier par le réputé photographe Gaby (Gabriel Desmarais), lequel a agi comme photographe de l'Union nationale à l'élection de 1956. Pour sa part, Lesage est présenté à l'aide de deux photos officielles. L'une porte la mention « Le premier ministre de demain ». L'autre ne comporte aucune mention, mais présente à son verso les notes biographiques du chef en français et en anglais¹³.

De plus, le parti engage pour son chef un conseiller en télévision, une première au pays. Maurice Leroux, ex-réalisateur à la télévision de Radio-Canada, a tout un défi à relever, car Lesage n'a pas son assurance habituelle quand il se présente devant les caméras¹⁴. Cependant, bon élève, le chef apprend vite. À tel point qu'il devient rapidement le politicien télé-générique dont on se souvient. Tous

les autres candidats qui doivent apparaître à la télévision demandent conseil à Leroux. Un seul n'en a pas besoin : René Lévesque. L'ex-journaliste de la radio et de la télévision est en effet fort à l'aise à l'écran.

Également, Jean Lesage est l'objet d'une mise en récit¹⁵. En 1959, son engagement clair pour le programme libéral provincial prend la forme du livre *Lesage s'engage*, qui en expose les jalons. Une brochure de douze pages est aussi consacrée au chef. L'électeur peut apprécier le parcours détaillé de Lesage, de sa naissance à son élection au parti.

LA PUBLICITÉ

En matière de publicité, les libéraux font un pari audacieux en consacrant 75 % du budget publicitaire à la télévision. Le reste va à la radio et à la presse écrite, dont l'achat de publicités dans 75 des 175 hebdomadaires régionaux qui leur sont favorables¹⁶.

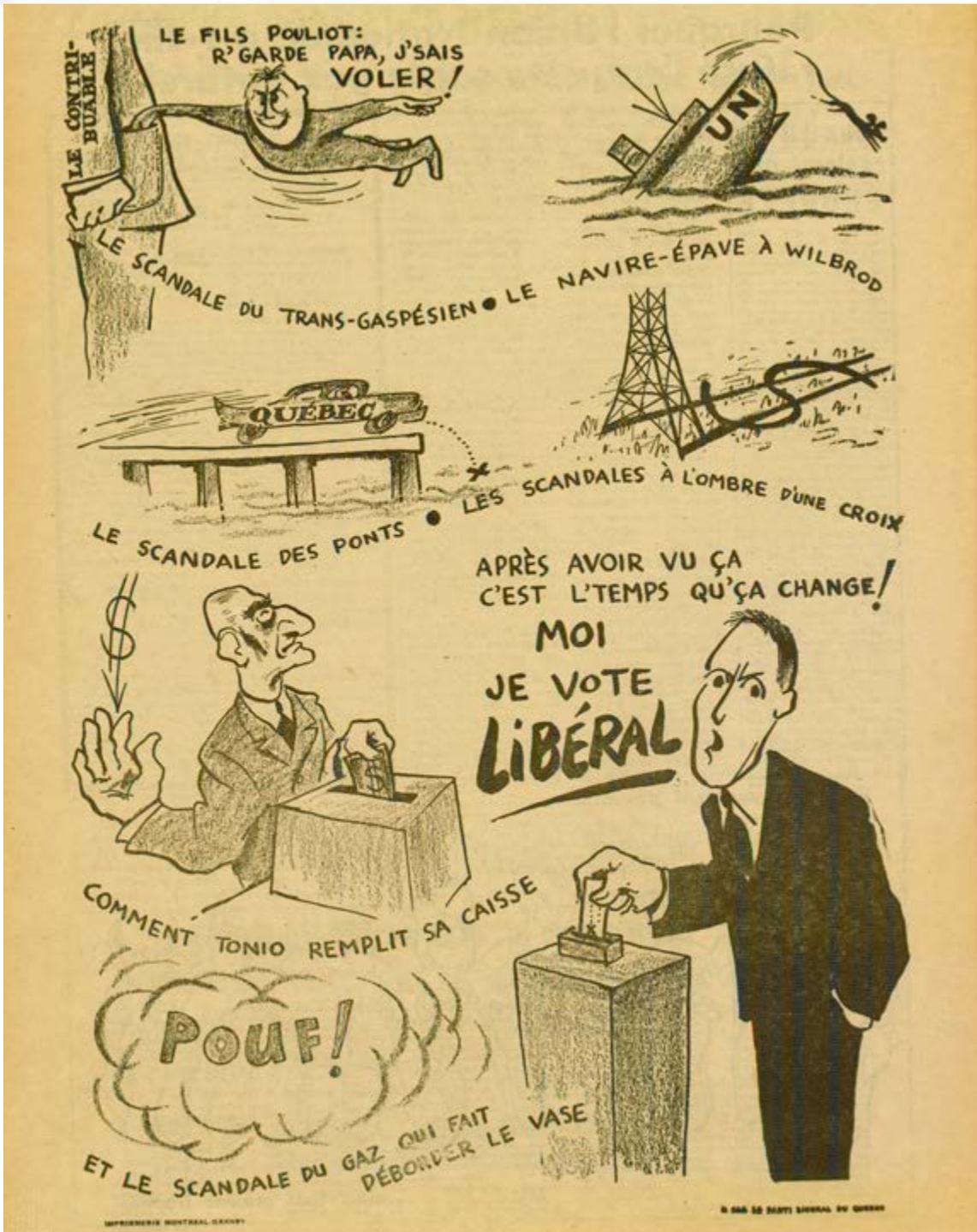
Une précampagne publicitaire est menée à la télé. Un film de quinze minutes sur Lesage est produit afin que celui-ci fasse connaître le programme ainsi que les candidats. Et on achète à l'avance du temps d'antenne à la télé et à la radio.

Lors de la campagne électorale, six publicités télévisées constituent le fer de lance de la stratégie libérale. Rappelons que ces publicités portent sur les principaux thèmes du programme¹⁷. Chacune d'entre elles débute par la vision d'une chaise vide, celle que Jean Lesage réserve à son adversaire qu'il invite inlassablement à débattre avec lui à la télévision. Diffusées pendant deux mois, ces publicités minent la campagne télé de l'Union nationale dans laquelle le chef Antonio Barrette n'apparaît jamais. Les publicités unionnistes mettent plutôt en scène des vedettes de la télévision et de la radio pour livrer leurs messages à la population.

L'INFORMATION DE MASSE

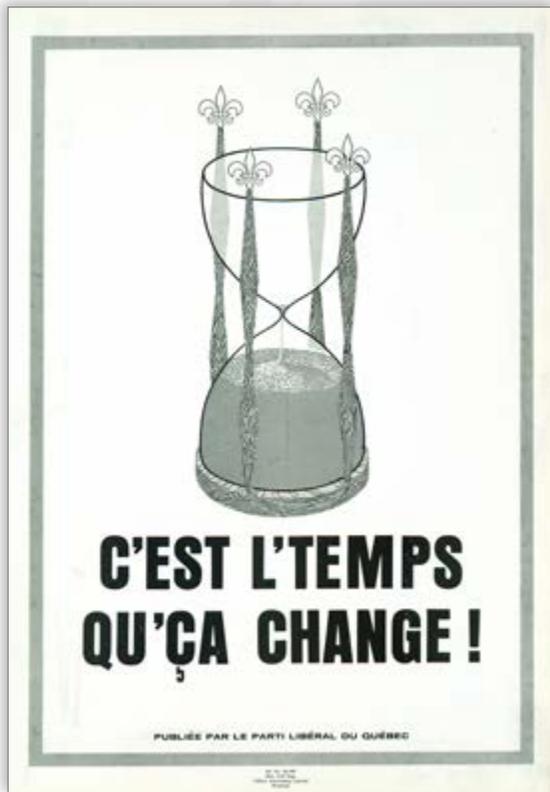
Les stratèges ne négligent pas pour autant l'information de masse par les relations de presse et la documentation partisane¹⁸. Signe

d'une modernisation des rapports avec les journalistes politiques, le comité de publicité décide de ne plus remettre d'enveloppes aux journalistes pour qu'ils couvrent les activités



Dessin de Normand Hudon dans le tabloïd *L'Union des scandales*, 27 mai 1960, p. 8.

Collection Partis politiques, Assemblée nationale



Le symbole du sablier est souvent associé au slogan de la campagne. Prêt à photographeur publicitaire libéral, 1960.

Collection Partis politiques, Assemblée nationale

du parti¹⁹. Une telle pratique était jusqu'alors courante afin de permettre aux journalistes, fort mal payés, de vivre décemment²⁰.

La campagne libérale à Montréal et tout particulièrement les performances de Lesage et de Lévesque se répercutent dans toute la province par la télévision et la radio²¹. La brochure de huit pages *Une équipe du tonnerre : le vrai visage des 95 hommes politiques prêts à servir* ne passe pas inaperçue²². Une fleur de lys rouge témoigne de la réappropriation de ce symbole nationaliste par les libéraux.

Un tabloïd se voulant dévastateur, *L'Union des scandales*, paraît le 27 mai 1960²³. Ses seize pages relèvent en détail l'ensemble

des scandales auxquels est associée l'Union nationale. Des caricatures dessinées par Normand Hudon appuient l'argumentaire libéral. L'une d'elles présente un électeur qui s'exclame : « Après avoir vu ça c'est l'temps qu'ça change! » Un dépliant adapté à chaque circonscription est également réalisé²⁴. Sous le titre *Le 22 juin votons pour les vainqueurs*, on y voit le chef serrant la main du candidat local.

QUELQUES CONSTATS

En conclusion, il est utile de rappeler que la victoire libérale de 1960 a été relativement serrée, soit avec une mince majorité de huit sièges et de 4,8 % de voix. De plus, sur les 95 députés élus, 61 l'ont été avec une majorité inférieure à 10 % des votes²⁵. Est-ce que le marketing a pu faire la différence? La question est bien spéculative. Mais trois constats peuvent être dégagés sur la nouvelle réalité des élections au Québec à l'ère du marketing politique et de la télévision :

1. Aucun parti politique ne peut désormais espérer remporter une victoire sans recourir aux méthodes du marketing politique;
2. Un parti a tout avantage à y présenter un programme formel;
3. Son chef doit impérativement être présent à la télévision.

Sur ce dernier point, contrairement à l'omniprésence de Jean Lesage, force est d'admettre que l'absence d'Antonio Barrette dans les publicités télévisées de l'Union nationale a été une erreur stratégique importante. En cette nouvelle ère où la télévision devient le média dominant en politique, il est désormais indispensable pour tout chef d'utiliser directement la télévision pour accroître sa notoriété et défendre les actions de son parti.

\$40 MILLIONS
 versés par VOUS, chaque année, en
ASSURANCE - HOSPITALISATION
 pour les AUTRES provinces!
POUR NOUS? ZÉRO!



JEAN LESAGE,
chef du
Parti libéral du Québec,
exposera
des faits
qu'on cherche à cacher.

*Ne manquez pas cette émission spéciale
 à la télévision montréalaise!*

CBFT MONTRÉAL
À 7 h.45 CE SOIR

La preuve sera faite que...

C'EST L'TEMPS



QU'ÇA CHANGE!

(Parti libéral du Québec)

Ad. No. 60-12F
 Size 2 cols x 75 lines
 Collyer Advertising Ltd. — Montreal

Annnonce d'une émission spéciale de Lesage à la télévision montréalaise.

Collection Partis politiques, Assemblée nationale

1. Alain Lavigne, « L'éclatante victoire de 1948. Duplessis : inventeur du marketing politique? », *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 42, n° 2, 2013, p. 3-9.
2. Éric Bédard, « Le 22 juin 1960. L'élection de Jean Lesage : 'un changement de vie'? », conférence de la Fondation Lionel-Groulx, le 28 mars 2013. <http://www.fondationlionelgroulx.org/Le-22-juin-1960-L-election-de-Jean.html>
3. Alain Lavigne, *Lesage, le chef télégénique. Le marketing politique de « l'équipe du tonnerre »*, Québec, Septentrion, 2014.
4. Michel Lévesque, *Le Parti libéral du Québec et les origines de la Révolution tranquille : le cas de la Fédération libérale du Québec (1950-1960)*, Montréal, Université du Québec à Montréal, thèse de doctorat en histoire, 1997.
5. Alain Lavigne, *op. cit.*, 2014, p. 39.
6. Jean-Louis Roy, *Les programmes électoraux du Québec*, Montréal, Leméac, tome 2, 1971, p. 373-374.
7. Maurice Pinard, sous la direction, *Les électeurs québécois. Attitudes et opinions à la veille de l'élection de 1960*, Montréal, Groupe de recherches sociales, 1960.
8. Jacques Benjamin, *Comment on fabrique un premier ministre québécois : de 1960 à nos jours*, Montréal, Éditions de l'Aurore, 1975, p. 35.
9. *Ibid.*, p. 35-36.
10. Denis Monière, *Votez pour moi. Une histoire politique du Québec moderne à travers la publicité électorale*, Montréal, Fides, 1998, p. 33.
11. *Ibid.*, p. 33-34.
12. Alain Lavigne, *op. cit.*, 2014, p. 58.
13. *Ibid.*
14. *Ibid.*, p. 27-28.
15. *Ibid.*, p. 60.
16. Jacques Benjamin, *op. cit.*, p. 50.
17. *Ibid.*
18. Alain Lavigne, *op. cit.*, 2014, p. 49-51.
19. Denis Monière, *op. cit.*, p. 30.
20. À ce sujet, voir Jocelyn Saint-Pierre, *Histoire de la Tribune de la presse à Québec, 1871-1959*, Montréal, VLB éditeur, 2007, p. 221-224.
21. Richard Daignault, *Lesage*, Montréal, Libre Expression, 1981, p. 101.
22. Alain Lavigne, *op. cit.*, 2014, p. 50.
23. *Ibid.*
24. *Ibid.*, p. 51.
25. Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, p. 649.

35^e anniversaire du décès de Jean Lesage

Il y a 35 ans, le 12 décembre 1980 décédait Jean Lesage. Considéré comme le père de la Révolution tranquille, il fut premier ministre du Québec de 1960 à 1966. Son gouvernement est notamment à l'origine de la création du ministère des Affaires culturelles, du ministère de l'Éducation, du Régime de rentes du Québec et de la Société générale de financement. C'est également à cette époque que sera nationalisée l'électricité.



Affiche du Parti libéral lors de la campagne de 1962.
Collection Partis politiques, Assemblée nationale



Les livres naufragés de Jean-Charles Bonenfant

Fragments de la bibliothèque de Jean-Charles Bonenfant et Yolande Désilets

Jean-Charles Bonenfant (1912-1977) a été auteur, journaliste, historien, juriste et bibliothécaire. Il a travaillé à la Bibliothèque de la Législature de 1939 à 1969 et en fut le directeur de 1952 à 1969, tout en étant conseiller juridique de l'Assemblée. À partir de 1949, il a enseigné le droit et l'histoire constitutionnelle à l'Université Laval. Il a publié de nombreux ouvrages et articles, donné des conférences et participé à des émissions de radio et de télévision qui ont fait découvrir au public sa remarquable érudition. Dans cet article, nous jetons un coup d'œil sur quelques livres de la bibliothèque de sa maison de l'île d'Orléans, fragments de la vie intellectuelle et littéraire du Québec de cette période.

Gilles Gallichan

Bibliothécaire et historien

Le 26 mai 2013, une forte marée de printemps provoquait un débordement du Saint-Laurent sur les côtes de l'île d'Orléans, et plusieurs maisons riveraines du village de Saint-Jean étaient inondées. L'une d'elles, sise au 1764, chemin Royal, a longtemps été la résidence secondaire du couple Jean-Charles Bonenfant et Yolande Désilets. Bonenfant était natif de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans. Son épouse, femme de lettres engagée dans la vie culturelle de la capitale, était la fille d'Alphonse Désilets (1888-1956), auteur, poète et ancien haut fonctionnaire du gouvernement québécois. La résidence du couple Désilets-Bonenfant avait autrefois été celle du père de madame Bonenfant. Dans ce lieu magnifique, ouvert sur l'estuaire moyen du fleuve, les Bonenfant avaient aménagé une partie de leur bibliothèque familiale qui savait agrémenter sans doute leurs vacances estivales.

Bonenfant est décédé en 1977, son épouse lui a survécu jusqu'en 2008. Par la suite, la maison de Saint-Jean, incluant sa bibliothèque, fut vendue à Hélène Lévesque qui y installa une boutique d'artisanat. Malheureusement, l'inondation de 2013 envahissant le sous-sol de sa maison a presque entièrement détruit la collection de livres des Bonenfant.



Jean-Charles Bonenfant, vers 1965.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
P428,S3,SS1,D44,P39



La maison du 1764, chemin Royal,
à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

Photo : Bruno Laplante

Plusieurs boîtes détrempées avaient déjà pris le chemin du recyclage lorsque madame Lévesque eut l'idée de consulter un historien pour sauver, peut-être, de cet amas de livres naufragés quelques notes témoignant de l'activité culturelle de Bonenfant et son épouse.

À l'exception d'une demi-douzaine de volumes n'ayant pas été directement atteints par les flots, tous les livres de cette collection étaient irrécupérables. Néanmoins, on pouvait enlever de cette masse pâteuse et humide retournant déjà à son état d'origine, des titres, des signatures et des dédicaces.

Dans son roman *Le liseur du 6 h 27*, l'écrivain français Jean-Paul Didierlaurent appelle « des peaux vives » les débris survivants de livres détruits par les machines ou les éléments. Ce sont donc un peu plus d'une centaine de ces « peaux vives » que l'on a pu rescaper du naufrage de cette bibliothèque. Elles évoquent quelques décennies de la vie littéraire et intellectuelle du Québec à travers les livres de la famille Bonenfant.

Livres québécois et livres français constituaient l'essentiel de cette collection. Par les sceaux et les signatures, on peut voir qu'ils avaient été achetés en majorité à la Librairie Garneau, célèbre établissement littéraire de la rue Buade à Québec. Certains provenaient de la Librairie d'Eugène Pion, de la rue Saint-Jean. D'autres avaient été offerts soit par les auteurs, soit par des parents ou des amis de la famille.

LES BONENFANT ET LE MONDE LITTÉRAIRE

Au fil des années, le couple Bonenfant a rencontré plusieurs écrivains. À la Bibliothèque de l'Assemblée et plus tard à l'Université Laval, Bonenfant se trouvait à un poste stratégique pour les croiser et se lier d'amitié avec certains d'entre eux.

Ainsi, Bonenfant acquiert l'essai sur l'Espagne de Paul Toupin, intitulé *Au-delà des Pyrénées* (1949). Cet auteur, journaliste pour *La Patrie* et *Le Canada*, a étudié et voyagé en Europe. Il a connu Paul Valéry et Henry de Montherlant. Sa présence dans la bibliothèque de Bonenfant dès 1949 témoigne de son intérêt pour le regard que portent des Canadiens français sur l'univers européen.

En 1964, Pierre Vallée, auteur de *Prisonnier à l'Oflog 79*, écrit sur la page de garde de son livre : « Amicalement et souvenir d'un ancien ami ». Vallée, ancien étudiant, comme Bonenfant, du Séminaire de Québec, s'est enrôlé en 1940 et a participé au débarquement et à la campagne de Normandie. Quelques jours après le 6 juin 1944, il est fait prisonnier par les Allemands et sera détenu jusqu'à la fin de la guerre. À son retour au pays, il poursuit ses études. Devenu avocat, il a fait partie de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan. Un autre lien entre Bonenfant et les Québécois qui ont vu le monde.

L'homme de lettres est aussi curieux de son monde. En date du 11 novembre 1952, Roger Lemelin, célèbre romancier de la capitale, dédicace un exemplaire de *Pierre le magnifique* : « À Yolande Désilets et à Jean-Charles Bonenfant, avec ma fidèle amitié et ma sincère affection ».

Plusieurs œuvres de l'écrivaine Claire Martin figuraient dans la bibliothèque des Bonenfant. Elle était presque du même âge que Yolande et partageait sûrement avec elle de nombreux souvenirs. Un lien d'amitié s'étendant sur plusieurs décennies semble marquer la relation de Claire Martin avec le couple Bonenfant comme en font foi les titres retrouvés : *Avec ou sans amour* (1958), *Doux-amer* (1960), *Quand j'aurai payé ton visage* (1962), *Dans un gant de fer* (1965) et sa suite, *La joue droite* (1966), qu'elle remet : « À Jean-Charles Bonenfant, avec amitié », et *Les morts* (1970), qu'elle offre : « Pour Yolande Bonenfant, bien amicalement ».

Le travail de Yolande à l'Institut canadien de Québec l'a mise en contact avec plusieurs auteurs des années 1940 à 1970. Jean-Jules Richard, auteur de l'un des rares romans de guerre de la littérature québécoise, lui dédie la première édition de *Neuf jours de haine* (1948) avec la mention : « À madame Yolande Bonenfant, en signe d'amitié "totalitaire" et avec mes hommages. J. J. Richard ».

Madame Bonenfant semble avoir été une lectrice avisée et critique qui note, à l'occasion, ses impressions de lecture. Dans le roman reçu en cadeau d'une amie à Noël 1983, *Riche et*



Certaines de ces boîtes de carton contenaient des livres de la bibliothèque de Jean-Charles Bonenfant et Yolande Désilets.

Photo : Hélène Lévesque

légère de Florence Delay, elle écrit, impitoyable : « Échevelé et incongru – presque toujours incompréhensible! Un bon exercice de patience. Y. B. »



Cette photo illustre l'ampleur de l'inondation du 26 mai 2013 dans le secteur de l'ancienne résidence secondaire des Bonenfant, sur les côtes de l'île d'Orléans.

Photo : Bruno Laplante

LA SOCIOLOGIE ET LA POLITIQUE

L'intérêt de Bonenfant pour la science politique et la sociologie se manifeste par plusieurs titres trouvés. En voici quelques glanures :

Évolution du fédéralisme, de Nicolas Mateesco, avocat français spécialiste du droit international et professeur invité à l'Université de Montréal, est le texte d'une conférence que l'auteur prononça à la télévision de Radio-Canada le 19 avril 1960.

Georges Gusdorf, professeur à l'Université de Strasbourg, fut invité à l'Université Laval en 1969. Il profita de son séjour pour publier un essai sur les événements de mai 1968 en France, intitulé *La Nef des fous : université 1968*. Il en offrit un exemplaire au couple Bonenfant avec cette dédicace évoquant une agréable rencontre : « Pour Madame Yolande Bonenfant et son mari, cette Nef des fous en souvenir d'un dimanche d'avril où la table tanguait comme un bateau au souffle de l'esprit québécois. Avec amitié de George Gusdorf. Île d'Orléans, le 27 avril 1969. »

Un curieux feuillet, rescapé du naufrage, reproduit le texte dactylographié d'une chronique de Pierre Elliott Trudeau lue le 24 novembre 1953 à la station CBF (Radio-Canada) et portant sur l'ouvrage de Jean-Charles Falardeau *Essai sur le Québec contemporain*. La feuille est accompagnée de la note suivante qui semble être adressée à Falardeau plutôt qu'à Bonenfant : « Mon cher J.-Charles, Pour que ta documentation sur ton symposium soit complète. Salut! Doris¹ ».

De fait, en 1953, Falardeau publie sous ce titre les actes d'un « symposium » tenu l'année précédente à l'Université Laval. Bonenfant y avait participé à titre de président de séance. Falardeau en offre d'ailleurs un exemplaire à madame Bonenfant avec la note suivante : « À Yolande Bonenfant, ce premier-né que je ne suis pas parvenu à faire tout seul... et c'est tant mieux! Jean-Charles F. »

Bonenfant a par la suite souvent collaboré aux projets et aux travaux de Falardeau. Ce dernier lui dédie sa traduction française du livre d'Everett C. Hugues, de l'Université de Chicago, *Rencontre de deux mondes : la crise de l'industrialisation*

du Canada français (1973), en ces termes : « À Jean-Charles Bonenfant qui a jadis collaboré de plus d'une façon à la préparation de la première rencontre. Bien cordialement Jean-Charles F., le 27-VII-73 ».

Peu de temps avant sa mort, Bonenfant, qui fut secrétaire de Maurice Duplessis dans les années 1930, a lui-même exprimé son jugement sur le personnage du premier ministre dans un collectif recueilli par Raymond Paradis, *Nous avons connu Duplessis*, paru en 1977.



La Librairie Garneau sur la rue Buade à Québec, en 1967, établissement fréquenté par la famille Bonenfant.

Archives de la Ville de Québec, droits réservés

Plusieurs livres portent la signature de Bonenfant en guise d'ex-libris. Sur la page de garde du livre du professeur Léon Dion, *La Prochaine révolution*, Bonenfant a inscrit son nom et le jour : « Vendredi saint 74 ».

Le réseau social et professionnel des Bonenfant est vaste et notamment ouvert sur l'engagement des femmes. Émilie B. Allaire reconnaît le rôle qu'a joué Yolande en écrivant que : « L'esprit pétillant de Yolande Bonenfant n'endigue pas la femme de cœur qui contribue avec ces *Têtes de femmes* à l'évolution culturelle du pays. Cordial souvenir de l'auteur, Émilie B. Allaire, Québec, 8 avril 1964 ». En 1966, Solange Chaput-Rolland dédit son livre *Mon pays, Québec ou le Canada?* « à mon ami Jean-Charles. Amicalement ». En 1971, on lit chez les Bonenfant les mémoires de Thérèse Casgrain *Une femme chez les hommes*, parues aux Éditions du Jour.

L'HISTOIRE DU QUÉBEC

L'histoire du Québec a toujours été au centre des recherches de Bonenfant. Il a dirigé des étudiants qu'il a encouragé à se consacrer à ce domaine. Élu au cinquième Fauteuil de la Société des Dix² en 1963, il avait évidemment dans sa bibliothèque les numéros des *Cahiers des Dix* et quelques tirages à part de ses propres articles parus dans cette publication.

La marée a aussi endommagé de nombreux titres en histoire comme *La vie des Canadiens français au début du siècle*, de Berthe Potvin (1966), *Lord Durham*, de Roger Viau (1962), *Frontenac*, de W. J. Eccles (1962) avec un « hommage de l'auteur », également des biographies de Samuel de Champlain, de lord Dorchester, de Wilfrid Laurier et du journaliste et auteur anticlérical Arthur Buies.

Jean Bruchési, historien, diplomate et sous-secrétaire provincial du Québec, a été une partie de sa carrière au service de l'État québécois comme son collègue Bonenfant qui lui succédera à la Société des Dix. Le 18 décembre 1948, il lui offre son livre *Canada, réalités d'hier et d'aujourd'hui* avec la dédicace suivante : « À Monsieur



L'Institut canadien de Québec, au sein duquel Yolande Désilets s'est impliquée des années 1940 à 1970.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Fonds ministère de la Culture et des Communications
Photo : J.W. Michaud, 1950
E6,S7,SS1,P78547

Jean-Charles Bonenfant et à sa charmante épouse avec les sentiments de reconnaissance et les hommages de Jean Bruchési. » Et il ajoute, ironiquement : « Vous n'avez plus besoin, cher ami, de lire ce livre! »

Plusieurs titres de Félix-Antoine Savard figuraient dans la collection. Le 5 juin 1948, l'auteur de *Menaud, maître draveur*, dédicace un exemplaire de *La Minuit* : « À mes cousins Jean-Charles et Yolande Bonenfant, F. Ant. Savard ptre. » En mars 1974, Bonenfant signe ses exemplaires de *Journal et souvenirs*, tomes 1 et 2 que Savard vient de publier chez Fides.

Bonenfant fut le témoin et l'acteur d'une époque charnière de l'histoire du Québec

DES JOURNALISTES ET DES ESSAYISTES

Le journaliste Jean-Louis Gagnon avait presque le même âge que Bonenfant. Il a fait une carrière internationale avant de fonder *Le Nouveau Journal* (1961). Bonenfant lit à cette époque son recueil de nouvelles *La mort d'un nègre*. Du futur sénateur Jacques Hébert, artisan de *Cité libre* et fondateur des Éditions du Jour, il lit ses *Trois jours en prison*, inspirés des mémoires d'incarcération de Jules Fournier.

Bonenfant reçoit en 1959 le *Ô Canada, mon pays, mes amours*, du fameux François Hertel, pseudonyme de l'ancien jésuite Rodolphe Dubé avec une ironique dédicace en anglais : « Friendly yours. Hertel ».

Ces quelques exemples rappellent que Bonenfant fut le témoin et l'acteur d'une époque charnière de l'histoire du Québec. Il a connu et fréquenté des écrivains, des journalistes et des intellectuels qui ont marqué la transition vers le Québec moderne.

UNE BIBLIOTHÈQUE FAMILIALE

Les plus anciens titres trouvés appartenaient à Alphonse Désilets, dont un exemplaire de *Suite marine* dédicacé par l'auteur, Robert Choquette, en 1953 à « un fidèle défenseur de la poésie ».

Quelques livres portent la signature de Claude Bonenfant, fils de Jean-Charles et Yolande. Sa marque était apposée sur la page de garde de *Ceux qu'il aime* du père Eugène Nadeau o.m.i. (1942) et *À l'Ouest rien de nouveau*, d'Erich-Maria Remarque (1929) qu'il lisait alors qu'il était en classe de rhétorique.

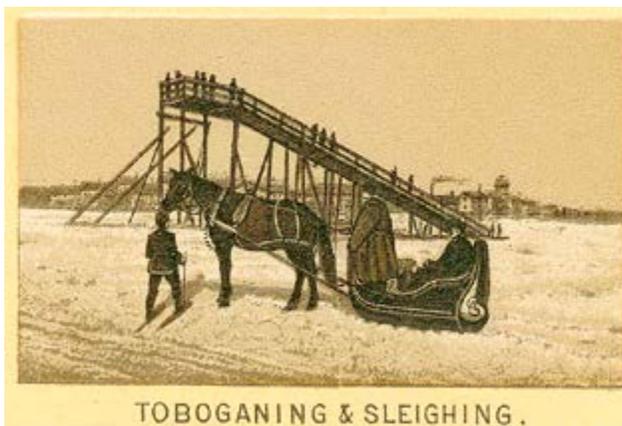
On peut supposer que la collection contenait originellement des livres appartenant aux autres enfants de la famille. La bibliothèque disparue en 2013 devait donc être de nature familiale, largement érigée par le couple Désilets-Bonenfant. Elle témoigne de l'activité culturelle et intellectuelle des époux. Les feuillets, extraits de la masse informe de papier mouillé emporté par la marée apparaissent comme les épaves et les derniers vestiges d'une bibliothèque dont les propriétaires ont été actifs et engagés dans la sphère publique, politique et culturelle de la capitale nationale et du Québec tout entier.

1. Il s'agit probablement de Doris Lussier, l'écrivain et humoriste ayant été un confrère de Falardeau à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

2. La Société des Dix a été fondée en 1935 par un groupe d'historiens québécois. Elle publie depuis 1936 *Les Cahiers des Dix*. <http://www.er.uqam.ca/nobel/sodix1>

Une scène d'hiver à Québec à la fin du XIX^e siècle

Image tirée d'un album de gravures de la ville de Québec publié par G. E. Holiwell, Stationer, vers 1888, deux ans après l'ouverture de l'hôtel du Parlement.



TOBOGANING & SLEIGHING.

Collection Yves Beauregard, Assemblée nationale



L'héritage mythique de la *Magna Carta*

L'année 2015 a marqué le 800^e anniversaire de la *Magna Carta*, document emblématique des débuts du parlementarisme britannique. Pour l'occasion, membres de la famille royale et de la classe politique, invités internationaux et citoyens du Royaume-Uni ont commémoré ce moment fondateur. Au fil de l'histoire, une nouvelle référence collective à la Grande Charte s'est construite dans les démocraties.

Maxime Huot Couture

Stagiaire au Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Étudiant à la maîtrise en science politique

Or les travaux historiques réalisés dans le cadre de ce jubilé se sont efforcés de communiquer une lecture plus réaliste des événements de 1215. Dans ce sillage, retraçons le développement de l'héritage mythique de la *Magna Carta* et examinons son influence passée et présente au Québec.

DE JEAN SANS TERRE À ÉDOUARD 1^{ER} : ORIGINES ET DIFFUSIONS DES *MAGNA CARTA*

Au début du XIII^e siècle, le roi d'Angleterre Jean Sans Terre, héritier d'un vaste territoire, est dépouillé de la grande partie de ses terres françaises par Philippe Auguste, roi de France de la dynastie des Capétiens. Le coût de sa tentative infructueuse de reconquête impose de lourdes taxes au royaume et provoque un vaste mouvement de rébellion. La révolte culmine en 1215, lorsque les barons et le clergé s'allient contre le roi et, devant son refus de se plier à leurs demandes, lui déclarent la guerre. La prise de possession de la ville de Londres par les rebelles forcera les négociations et mènera à la rédaction, du 15 au 19 juin, dans les prés de Runnymede¹ d'une nouvelle charte conférant des droits au baronnage.

Cette charte est avant tout un traité de paix. La majorité de ses 63 articles² rédigés en latin répondent aux diverses doléances des barons et du clergé, qui touchent notamment les droits de succession, le veuvage et la navigation.



Jean sans Terre (1167-1216), roi d'Angleterre de 1199 à sa mort. Manuscrit enluminé, *De Rege Johanne*, 1300-1400, MS Cott. Claud DII, folio 116, British Library.

Source : Wikimedia Commons

Trois seulement font toujours partie du droit anglais : la défense des droits et des libertés de l'Église d'Angleterre, les libertés juridictionnelles de la ville de Londres et le droit de tous les hommes « libres » à un procès impartial dans un délai raisonnable³.

La paix engendrée par la charte de 1215 est de courte durée. Un peu plus de deux mois après sa proclamation, le roi demande et obtient du pape Innocent III une bulle papale qui révoque



Le 11 février 1225, le roi Henri III divulgue ce qui deviendra la version définitive de la *Magna Carta*.

Source : British Library (<http://www.bl.uk/magna-carta/collection-items>)

le traité. La guerre civile reprend alors de plus belle. À la mort de Jean Sans Terre en 1216, c'est le camp de son fils, Henri III, qui fera revivre la Grande Charte pour tenter de se rallier les rebelles soutenus par le roi de France Philippe Auguste. Le document est réécrit en 1217 et prend pour la première fois le nom officiel de *Magna Carta*⁴.

Henri III n'est pas majeur (il a 10 ans) et ne peut donc entériner la version de 1217. C'est pourquoi une autre charte sera produite en 1225, sur laquelle le roi apposera finalement son sceau et qui deviendra la version définitive. La *Magna Carta* de 1225 connaîtra alors une notoriété beaucoup plus grande que ses versions antérieures et sera plusieurs fois confirmée, notamment en 1297 par le roi Édouard I^{er} qui, trois ans plus tard, la fera traduire en anglais.

LA CONSTRUCTION DE LA RÉFÉRENCE

À la fin de l'époque médiévale, la Grande Charte tombe dans l'oubli. Elle refait surface au début du XVII^e siècle dans les écrits d'Edward Coke, juriste et député, dans le but de légitimer la soumission du roi Charles I^{er} à la *common law* et, conséquemment, au Parlement. À partir de ce moment, la *Magna Carta* gagne en renom et inspire certains documents juridiques majeurs du XVII^e siècle, comme la *Petition of Right* (1628), les *Habeas Corpus Acts* (1640 et 1679) et le *Bill of Rights* (1689)⁵.

Pourtant, la Grande Charte a souvent été jugée fort peu effective en soi⁶. En effet, la grande majorité de son contenu touchait des droits seigneuriaux depuis longtemps abrogés. Pourquoi alors s'y référer comme document fondateur de la démocratie et des droits de l'homme?

En fait, le traitement contemporain de la *Magna Carta* est analogue à celui observé lors de sa redécouverte au XVII^e siècle. Edward Coke la présenta comme affirmation générale du droit,



Sir Edward Coke (1552-1634), dont les écrits sortent la Grande Charte de l'oubli. Illustration de l'édition de 1642 de la seconde partie des *Institutes of the Lawes of England* qui présente une analyse extensive de la *Magna Carta*.

Source : British Library (<http://www.bl.uk/magna-carta/collection-items>)

des principes fondamentaux de la *common law* et donc de l'indépendance judiciaire⁷. Sans être dénuée de fondement juridique, cette interprétation est également politique. Elle magnifie la *Magna Carta* pour en faire un outil contre les prétentions absolutistes du roi⁸.

De nos jours, cette référence s'est transformée, mais elle conserve son caractère symbolique, voire mythique. À la suite du développement théorique des droits de l'homme aux XVI^e et XVII^e siècles, la *Magna Carta* sert, quelques

siècles plus tard, à une réaffirmation générale de ces droits en les ancrant dans un passé encore plus lointain. À vrai dire, ce document ne constituait en rien une charte démocratique des droits et, contrairement aux chartes modernes, elle n'eut jamais de statut supralégislatif.

Bref, la Charte elle-même a cédé sa place à l'intention derrière la Charte, soit celle de poser certains principes de droit comme supérieurs à l'arbitraire de l'État⁹. C'est pourquoi il est possible d'affirmer que l'influence actuelle de la *Magna Carta* est « premièrement symbolique¹⁰ » et « largement psychologique¹¹ ».

Des institutions comme la Cour supérieure ou le Barreau du Québec y ont parfois fait référence en tant que source importante du droit québécois

LA GRANDE CHARTE ET LA CULTURE POLITIQUE QUÉBÉCOISE

Au Canada, la démocratie parlementaire se base sur des principes de primauté du droit et d'indépendance judiciaire codifiés depuis 1982 dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, que nous pouvons, par extension, faire remonter à la *Magna Carta*. C'est pourquoi des institutions comme la Cour supérieure ou le Barreau du Québec y ont parfois fait référence en tant que source importante du droit québécois, sous l'influence de la *common law* britannique au Canada. Or, ces institutions québécoises n'échappent pas toujours à l'emprise du mythe. Par exemple, un récent communiqué du Barreau affirme : « La *Magna Carta* est un document rédigé en 1215 qui balise les libertés individuelles¹². » Cette affirmation occulte évidemment les différences fondamentales entre la conception de la liberté au Moyen Âge et dans un État libéral moderne. En effet, la *Magna Carta* balisait davantage les libertés du roi que les libertés individuelles, au profit non pas de tous les citoyens, mais d'une classe sociale distincte, le baronnage.

Outre le lien direct du Québec avec le régime britannique, le concept même de charte des droits est ancré dans le discours politique québécois. Après la *Charte des droits et libertés de la personne* est venue la *Charte de la langue française*. La *Magna Carta* peut alors servir de symbole fort pour justifier le recours à une charte¹³. Comme il existe des différences substantielles entre celle-ci et les chartes québécoises, cette référence suppose une certaine latitude d'interprétation.

Tirées des débats de l'Assemblée, les citations suivantes illustrent le double emploi qui peut être fait de la Grande Charte : d'une part, en comparaison avec nos propres institutions pour en montrer le mérite et, d'autre part, pour vanter une pratique moderne en l'y associant.

27 mars 1925 — Arthur Plante, député de Beauharnois : « Voilà le point de vue auquel se sont placés les hommes distingués qui ont donné l'*Acte de l'Amérique britannique du Nord*, qui est la magna charta [sic] de notre droit et de nos libertés. »

17 avril 1942 — Onésime Gagnon, député de Matane : « [...] Les communistes doivent avoir le droit de se prononcer comme les autres. Il n'est pas question de leur permettre d'enseigner des doctrines subversives. La liberté d'expression a été garantie par la *Magna Carta* [...]. »

26 juin 1975 — Jacques-Yvan Morin, député de Sauvé : « Une charte confère à une loi un statut spécial parmi les autres; cela met cette loi au-dessus des autres, qui doivent s'aligner, être en conformité avec le document qu'on appelle une charte. [...] Comme *Magna Carta*. »

5 novembre 1991 — Robert Bourassa, premier ministre : « M. le Président, j'ai parlé hier de plusieurs chartes. J'ai parlé notamment de la *Magna Carta*, la Grande Charte, qui établit le principe qu'il n'y a pas de fiscalité ou il n'y a pas de taxation sans représentation. »

Ces références, non exhaustives, témoignent de l'empreinte indélébile qu'a laissée la *Magna Carta* sur l'imaginaire moderne.

1. Runnymede est une ville du comté du Surrey, dans le sud-est de l'Angleterre.
2. La division du texte de la *Magna Carta* en articles distincts est un phénomène subséquent. À l'origine, le texte latin est écrit en prose continue.
3. Claire Brey et Julian Harrison, « *Magna Carta: an introduction* », *Magna Carta*, British Library, <http://www.bl.uk/magna-carta/articles/magna-carta-an-introduction>.
4. David Carpenter, « Revival and survival: reissuing *Magna Carta* », *Magna Carta*, British Library, <http://www.bl.uk>.
5. Geoffrey Robertson, « *Magna Carta and jury trial* », *Magna Carta*, British Library, <http://www.bl.uk>.
6. « [...] for John's reign, the constitutional importance of *Magna Carta* is negligible. » (Austin Lane Poole, *Domesday Book to Magna Carta 1087-1216*, Oxford, Clarendon Press, 1951, p. 476); « It is even possible to exaggerate the importance of the connection between modern constitutionalism and *Magna Carta*. » (Sir Ivor Jennings, *Magna Carta and Its Influence in the World Today*, Londres, British Information Service, 1965, p. 42).

7. Denis Baranger, *Écrire la constitution non écrite : une introduction au droit politique britannique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Léviathan, 2008, p. 39.
8. Robert Hazell et James Melton, *Magna Carta and Its Modern Legacy*, New York, Cambridge University Press, 2015, p. 4.
9. « Yet, although *Magna Carta* is by no stretch of the imagination a democratic document, it does contain one fundamental principle [...]: the principle that government must be subject to law. » *Ibid.*, p. 23.
10. *Ibid.*, p. 18.
11. Sir I. Jennings, *op. cit.*, p. 34.
12. Barreau du Québec, « De la *Magna Carta* à moi : Regards sur le monde et sur les droits de la personne », www.barreau.qc.ca, 10 mars 2015.
13. Raymond Barbeau, écrivain et militant indépendantiste, affirmera ainsi en commission parlementaire : « La Charte de la langue française au Québec est la suprême affirmation du fait français en Amérique [...] et la *Magna Carta* culturelle des Québécois. » *Journal des débats de la Commission permanente de l'éducation, des affaires culturelles et des communications*, 14 juin 1977.



Les élections différées

De nos jours, la date du scrutin des élections générales est la même pour toutes les circonscriptions. Il en était autrement à une certaine époque, particulièrement dans des circonscriptions excentriques dites « éloignées ». Nous évoquons dans le présent article quatre de ces élections.

Jacques Carl Morin, LL.M.

Juriste retraité

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 1900

L'automne 1900 est fertile en événements sur la scène politique au Québec. Le premier ministre Félix-Gabriel Marchand, décédé le 25 septembre, est remplacé par Simon-Napoléon Parent. Suivent des élections générales le 7 décembre au cours desquelles le Parti libéral est reporté au pouvoir. Mais, dans les circonscriptions de Gaspé et des Îles-de-la-Madeleine, la date du scrutin est fixée par l'officier-rapporteur (aujourd'hui le directeur du scrutin)¹.

Le 5 janvier 1901, le libéral Xavier Kennedy l'emporte dans Gaspé sur Horatio LeBoutillier². Il reste le cas particulier des Îles-de-la-Madeleine. Selon la loi, la présentation des candidatures et le scrutin doivent avoir lieu entre le 20 mai et le 20 novembre³. De décembre à avril, la navigation est impossible en raison des glaces qui isolent l'archipel, sans autre moyen de communication avec la « grand'terre » qu'un câble et un télégraphe sans fil⁴. Dans ces conditions, les boîtes de scrutin et les bulletins de vote ne pouvaient être livrés.

Le scrutin a finalement lieu le 22 juillet 1901, plus de sept mois après la réélection des libéraux à Québec⁵. Le député libéral sortant, Patrick Peter Delaney, part avec une longueur d'avance. Les Madelinots se présentent en grand nombre aux bureaux de vote; le taux de participation à cette élection tardive atteint



Patrick Peter Delaney (Îles-de-la-Madeleine). Photographie officielle provenant de la mosaïque de la 10^e législature, 1901.

Collection Assemblée nationale
Photo : Montminy et cie

82 % comparativement à 66 % pour l'ensemble des 38 districts électoraux où il y a eu scrutin⁶. Delaney l'emporte « par une majorité écrasante » selon *La Patrie*⁷. Cette majorité est de 48 voix sur Louis-Albin Thériault, un autre libéral⁸, le premier ayant recueilli 451 voix et le second, 403.



Joseph-Édouard Caron (Îles-de-la-Madeleine).
Photographie officielle provenant de la mosaïque
de la 16^e législature, 1916.

Collection Assemblée nationale
Photo : Montminy et cie

La première session de la 10^e Législature est ouverte le 14 février 1901, puis prorogée le 28 mars suivant. Delaney ne peut y être présent, son élection n'ayant lieu qu'en juillet. Il prête finalement serment le 11 février 1902⁹. Son nom est mentionné la première fois dans les *Journaux de l'Assemblée législative* six jours plus tard.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 1912

Joseph-Édouard Caron, celui que ses camarades du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière surnomment « le petit habitant en souliers de bœuf » en raison de ses origines rurales¹⁰, est député de L'Islet depuis une

décennie lorsque les élections générales du 15 mai 1912 sont annoncées. Il sollicite de nouveau les suffrages des électeurs de cette circonscription. Malgré son statut de ministre de l'Agriculture et un bilan respectable comme responsable de son ministère, il est le seul membre du gouvernement Gouin à subir l'échec le soir du 15 mai. Mais Caron n'a pas dit son dernier mot.

Dans les jours qui suivent, les rumeurs se succèdent. On rapporte que le premier ministre Gouin, élu à la fois dans Portneuf et Saint-Jean, pourrait céder l'un ou l'autre siège à Caron pour lui permettre de siéger de nouveau au Parlement¹¹. Mais une ouverture se présente; Louis-Albin Thériault, député libéral sortant des Îles-de-la-Madeleine, a décidé de quitter la vie politique¹². Caron sera candidat aux Îles-de-la-Madeleine où l'élection n'a pas encore eu lieu, car, suivant la nouvelle loi électorale, le scrutin doit se tenir entre le 20 mai et le 15 décembre¹³. La date de déclaration des candidatures est fixée au 2 juillet et celle du scrutin au 15 juillet. Malgré un scrutin tardif, la participation électorale est forte; 86 % des Madelinots inscrits sur les listes électorales se déplacent pour élire leur député comparativement à 61 % pour l'ensemble des circonscriptions où il y a eu scrutin. Caron est élu avec une majorité de 191 voix sur le conservateur Azade Arseneau¹⁴. Ce qui fait dire à l'historien Robert Rumilly : « Les pêcheurs repêchèrent Caron¹⁵. »

Voilà comment Caron, malgré sa défaite dans L'Islet, fut parachuté aux Îles-de-la-Madeleine et réussit à conserver un siège à l'Assemblée législative de même que ses fonctions ministérielles dans le gouvernement de Lomer Gouin.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 1939

Le 25 octobre 1939, Adélarde Godbout, chef du Parti libéral, est élu premier ministre. Rumilly écrit : « Reste à tenir l'élection de Charlevoix, reculée, sous prétexte de l'éloignement, pour permettre à ce comté pauvre de se rallier au vainqueur – au parti maître du "patronage"¹⁶ ».

Au cours de l'été, Arthur Leclerc, député unioniste sortant, parcourt sa circonscription en long et en large, de Baie-Saint-Paul à Blanc-Sablon, pour rencontrer ses électeurs, même là où les villages ne sont accessibles que par bateau. Aussi est-il vraisemblable d'affirmer qu'il envisageait de se représenter au scrutin de l'automne 1939. Mais, à la vue de la victoire des libéraux, il doute probablement de ses chances de l'emporter ou encore il ne voit pas d'un bon œil, en cas de réélection, un séjour sur les bancs de l'opposition. Le 27 octobre, deux jours après la victoire des libéraux, a lieu la présentation des candidatures. Leclerc ne s'y présente pas. Seul sur les rangs, le candidat libéral Edgar Rochette, ancien ministre dans les gouvernements Taschereau et Godbout, est élu sans opposition; il est d'ailleurs le dernier député élu sans faire campagne à l'occasion d'élections générales¹⁷.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 1944

Au déclenchement des élections générales de 1944, la circonscription de Charlevoix-Saguenay est orpheline de son député. Edgar Rochette, député sortant, ministre du Travail et ministre des Mines dans le cabinet Godbout, a été nommé juge à la Cour de district de Québec le 21 juin. Le scrutin a lieu le 8 août dans toutes les circonscriptions, sauf dans Charlevoix-Saguenay, où il se déroule le 24 août. En outre, la mise en candidature y est fixée au 10 août, soit deux jours après la date où les électeurs des 90 autres circonscriptions électorales doivent voter.

L'Union nationale remporte une majorité de sièges. Cette victoire de Duplessis dissuade Ernest Trottier, choisi pour briguer les suffrages à titre de candidat du Bloc populaire¹⁸, de poursuivre la lutte¹⁹. Thomas Maher, candidat lors d'une élection précédente, n'est pas lui non plus sur les rangs²⁰. Pour sa part, Joseph-Charles Rochette, maire de La Malbaie et frère d'Edgar Rochette, dont il était question comme candidat indépendant, se désiste avant le jour du scrutin²¹. Arthur Leclerc, député unioniste



Edgar Rochette (Charlevoix-Saguenay).
Photographie officielle provenant de la mosaïque
de la 21^e législature, 1940.

Collection Assemblée nationale
Photo : Livernois

de Charlevoix-Saguenay de 1936 à 1939, signe son bulletin de présentation. Mais il n'est pas le seul; un indépendant, Donat Lacroix, fait également acte de candidature²².

Le dimanche 20 août, Duplessis préside deux assemblées électorales, l'une à La Malbaie et l'autre à Baie-Saint-Paul. Il promet alors de séparer la circonscription de Charlevoix de celle de Saguenay de sorte que chacune ait son député à l'Assemblée législative²³. De son côté, Leclerc s'engage à ce que ce soit la dernière fois que Charlevoix-Saguenay vote après le reste de la province. « À l'avenir, proclame-t-il, nos électeurs se rendront aux bureaux de scrutin le même jour que les autres

électeurs et électrices de la province de Québec. La loi électorale sera modifiée en ce sens à la prochaine session²⁴ ».

Le jour du scrutin, Leclerc l'emporte aisément, son adversaire voyant même son cautionnement confisqué²⁵. Quelque 59 % des électeurs se sont déplacés contre 71 % pour l'ensemble du Québec.

Aussitôt au pouvoir, comme promis pendant la campagne électorale, Duplessis fait modifier les lois. Ainsi, à compter de la prochaine législature l'Assemblée législative se composera de 92 districts électoraux, Charlevoix et Saguenay envoyant chacun un député pour les représenter au Parlement de Québec²⁶. En outre, la

loi électorale est révisée de manière à ce que la date des élections générales soit à l'avenir la même dans tous les districts électoraux²⁷.

Les élections différées semblent maintenant chose du passé. Néanmoins, de nos jours, la Loi électorale accorde au Directeur général des élections certains pouvoirs discrétionnaires, dont celui de « reporter les élections au lundi suivant lorsqu'un sinistre majeur ou une autre situation grave et imprévisible survient²⁸ ». Si ce report ne devait s'exercer que pour les circonscriptions touchées par un sinistre ou une situation exceptionnelle, il y aurait de nouveau un décalage entre le jour du vote dans celles-ci et le jour du vote dans les autres circonscriptions.

1. *Loi électorale de Québec, 1895*, Statuts du Québec, 1895, 59 Vict., chapitre IX, art. 76 et *Loi constituant en district électoral les Îles de la Madeleine*, Statuts du Québec, 1895, 59 Vict., chapitre VI, art. 3 et 4. Dans la circonscription de Chicoutimi et Saguenay, la date du scrutin est également fixée par l'officier-rapporteur. Mais, au scrutin de 1900, le député sortant, Honoré Petit, fut l'unique candidat lors de la présentation des candidatures tenue le 6 décembre et fut, en conséquence, élu sans opposition. *La Patrie*, 7 décembre 1900, p. 8.
2. *Rapport sur la dixième élection générale - 1900 et les élections partielles des députés à l'Assemblée législative de la Province de Québec*, 1901, p. 4.
3. *Loi constituant en district électoral les Îles de la Madeleine*, *op. cit.*, art. 4.
4. Paul Hubert, *Les Îles-de-la-Madeleine et les Madelinots*, Imprimerie générale de Rimouski, 1926, p. 211.
5. *Rapport sur la dixième élection générale*, *op. cit.*, p. III.
6. *Op. cit.*, Trente candidats ont été élus sans opposition.
7. *La Patrie*, 23 juillet 1901, p. 8.
8. *Rapport sur la dixième élection générale*, *op. cit.*, p. 54.
9. *Registre d'assermentation des députés de 1884 à 1979*. À noter que Jean-Cléophas Blouin, élu sans opposition à l'élection partielle du 24 octobre 1901 dans Lévis, et qu'Arthur Godbout, élu à l'élection partielle du 31 janvier 1902 dans Beauce, ont prêté serment la même journée que Delaney.
10. Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, vol. X, p. 160.
11. *L'Action sociale*, 18 et 21 mai et 7 juin 1912. Un candidat pouvait alors être élu dans plus d'une circonscription. Selon les règles et usages de l'Assemblée législative, un député élu pour deux circonscriptions ou plus devait ensuite opter pour celle de son choix.
12. Quelques mois plus tard, Thériault sera nommé inspecteur d'écoles pour les Îles-de-la-Madeleine; voir *Gazette officielle du Québec*, 21 septembre 1912, p. 1873.
13. *Loi électorale de Québec*, Statuts du Québec, 1903, chapitre 9, art. 97, 2^e al.
14. *Rapport sur la treizième élection générale (1912) et les élections particulières tenues pendant la législature précédente (1908-1912)*, Québec, Imprimeur du Roi, 1912, p. 31.
15. Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, vol. XVII, p. 119.
16. *Maurice Duplessis et son temps*, tome 1, Montréal, Fides, 1973, p. 550. L'anglicisme « patronage », désormais rendu par « favoritisme », est l'attribution de postes ou de faveurs pour services rendus aux partis plutôt que selon la justice ou le mérite.
17. Le dernier député élu sans opposition est Pierre Bohémier élu le 15 octobre 1958 lors d'une élection partielle dans la circonscription de Labelle.
18. *L'Action catholique*, 9 août 1944, p. 14. Trottier se présenta sans succès dans Charlevoix et Saguenay contre Edgar Rochette aux élections générales de 1935.
19. *Ibid.* 10 août 1944, p. 3. Le texte de son retrait y est publié.
20. *Loc.cit.* Maher était un organisateur du Parti conservateur. Il fut candidat malheureux du Parti conservateur dans Charlevoix-Saguenay aux élections fédérales de 1930.
21. Le *Rapport sur les élections générales de 1944 et sur les élections partielles tenues pendant la vingt-et-unième législature (1939-1944)*, Québec, Imprimeur du Roi, 1945, indique bien que Rochette s'est désisté avant le jour du scrutin. Cela laisse supposer qu'il avait déposé son bulletin de présentation, mais qu'il s'est désisté avant l'impression des bulletins de vote, car son nom n'y figure pas.
22. Lacroix fut auparavant candidat défait à l'élection partielle fédérale du 30 novembre 1942 dans Charlevoix-Saguenay.
23. *L'Action catholique*, 21 août 1944, p. 3.
24. *Le Devoir*, 21 août 1944, p. 6.
25. Un cautionnement, alors appelé « dépôt », de 200,00 \$ (2 775,00 \$ en dollars actualisés de 2015) était exigé de tout candidat. Celui-ci devait obtenir un nombre de votes au moins égal à la moitié du nombre de vote donnés en faveur du candidat élu sinon la somme appartenait « à Sa Majesté pour les besoins publics de la province » selon l'article 175 de la *Loi électorale*, Statuts du Québec, 1936, chapitre 8.
26. *Loi modifiant la Loi de la Législature et la Loi de la division territoriale*, Statuts du Québec, 1945, chapitre 12.
27. *Loi électorale de Québec*, Statuts de Québec, 1945, chapitre 15, art. 210.
28. *Loi électorale*, L.R.Q., chapitre E-3.3, art. 490, alinéa 2.



Entre savoir et pouvoir, l'édifice Pamphile-Le May

Il y a 100 ans en 2015, la construction de l'édifice Pamphile-Le May (autrefois l'édifice B) s'achevait. Afin de souligner cet anniversaire, la Bibliothèque présente l'exposition *Entre savoir et pouvoir, l'édifice Pamphile-Le May et la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*. Ce titre illustre bien la fonction et l'emplacement de l'édifice sur la colline Parlementaire. Il est situé entre deux importants bâtiments liés au pouvoir de l'État, soit l'hôtel du Parlement et l'édifice Honoré-Mercier, lequel accueille aujourd'hui le bureau du premier ministre et son cabinet, le Conseil exécutif et la salle du Conseil des ministres. Sur le plan du savoir, il abrite l'une des plus importantes bibliothèques de recherche au Québec, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Martin Pelletier

Bibliothécaire de référence

L'histoire de cet immeuble est étroitement liée à celle de la Bibliothèque de l'Assemblée. L'incendie du parlement de la côte de la Montagne en avril 1883 cause la perte d'une grande partie de la collection de l'institution. Ce qu'il en reste est aménagé au rez-de-chaussée de l'aile Grande Allée de l'actuel parlement, alors en construction. Les lieux deviennent vite exigus et pendant près de trente ans les bibliothécaires parlementaires demandent la construction d'un édifice pour loger la Bibliothèque. Leurs appels sont finalement entendus en 1910, alors que le ministre des Travaux publics et du Travail, Louis-Alexandre Taschereau, annonce le lancement de ce projet. Le 5 novembre 1915, Taschereau écrit à l'orateur Cyrille Fraser Delâge que « la nouvelle bibliothèque est maintenant terminée¹ ».

Inaugurée le 24 septembre 2015 par le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, l'exposition met à l'honneur cet édifice parlementaire ainsi que ceux qui l'ont occupé et l'occupent encore aujourd'hui. Elle se divise en six zones qui explorent chacune un aspect de l'histoire du bâtiment et rassemblent des pièces qui méritent d'être découvertes.





Salle de lecture de la Bibliothèque.

Photo : Pierre Vallière

LA CONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE

La première zone s'attarde à la construction de l'édifice. Le visiteur peut y admirer un plan architectural en coupe transversale. Cette pièce unique a été retrouvée en 2015 dans les combles de l'édifice par Eugène Michaud, un employé du Service de l'opération des immeubles de l'Assemblée nationale. Effectuant des travaux électriques, il a également découvert une dizaine de moules ayant servi à la confection des moulures des plafonds des 2^e et 3^e étages de l'édifice. Ces découvertes fortuites ont permis aux conservateurs de la Bibliothèque de faire de ces objets des éléments importants de l'exposition.

Outre ces pièces uniques, le visiteur peut voir plusieurs photographies anciennes de l'hôtel du Parlement avant la construction de l'édifice B. Des documents d'archives et des fac-similés de croquis et de plans réalisés par Jean-Omer Marchand et Georges-Émile Tanguay, architectes de l'édifice, sont aussi présentés.

L'ÉVOLUTION DE LA BIBLIOTHÈQUE DANS L'ÉDIFICE

L'évolution de la Bibliothèque dans l'édifice B est le thème central des zones II et III de l'exposition.

Nous découvrons d'abord un ancien registre des emprunteurs de la Bibliothèque. Couvrant la période de 1882 à 1889, cet imposant ouvrage a été sauvé de l'incendie de 1883. Y sont inscrits le nom de tous les emprunteurs, la liste des livres empruntés par chacun d'eux ainsi que les dates du prêt. Il est intéressant de découvrir ce que lisaient les premiers ministres John Jones Ross, Louis-Olivier Taillon et Honoré Mercier. Fait à noter, ce registre a été l'objet d'une importante restauration en 2015. Il se montre donc aux yeux des visiteurs sous son meilleur jour. La Bibliothèque possède au total 24 volumes semblables pour les années de 1882 à 1967.

Cette section de l'exposition présente aussi un mémo adressé aux employés de la Bibliothèque, portant sur les règles à respecter durant la période de travaux parlementaires. Préparée en octobre 1936 par le directeur Georges-Émile Marquis, la note mentionne que les heures de travail sont de 9 h à 18 h avec une heure et demie pour le dîner. On y apprend que « tout employé qui constate qu'un flâneur erre dans la Bibliothèque, ou fouille dans les rayons, ou va s'asseoir sur les tablettes des fenêtres, doit le prévenir en conséquence et, en cas de refus d'obéir, en avvertir immédiatement le Bibliothécaire ou son assistant ». On peut également lire qu'« aucun employé ne doit laisser son travail pour plus d'un quart d'heure sans en donner avis, au préalable, au Bibliothécaire ou à son assistant ». Cette consigne, qui aujourd'hui fait sourire, n'était pourtant pas anodine. Dans plusieurs rapports destinés à l'orateur de la Chambre ou au premier ministre du Québec au cours des années 1930, Marquis se plaint que des employés ont des habitudes de travail pour



Plan trouvé par un employé de l'Assemblée en 2015 dans les combles de l'édifice.

Photo : Suzanne Rouleau

le moins douteuses. Certains disparaissent pendant de longues périodes durant la journée de travail.

Le visiteur peut également admirer une série de documents d'archives et de photographies anciennes illustrant les nombreuses transformations du sous-sol de la Bibliothèque. Pendant longtemps, cet endroit en particulier, encombré de milliers de documents, comportait de grands risques d'incendie. Il présentait également des dangers pour la santé du personnel en raison de la mauvaise qualité de l'air. Ses réaménagements successifs étaient aussi la seule façon d'accroître la superficie de l'institution, qui devenait de plus en plus à l'étroit en raison de l'augmentation considérable des collections.

Dans la troisième zone, le visiteur découvre un ancien organigramme de l'Assemblée législative. Ce document est l'un des coups de cœur des visiteurs depuis l'inauguration de l'exposition. En effet, il présente l'organisation interne de l'Assemblée législative en 1946 dans laquelle la Bibliothèque est sous l'autorité directe de l'orateur. On apprend le nom des employés, non seulement de la Bibliothèque, mais aussi de toute l'Assemblée. L'organigramme révèle également le salaire des membres du personnel, y compris celui de l'orateur. Le directeur Marquis reçoit un traitement annuel de 4 000 \$, ce qui correspondrait à un salaire de 53 276 \$ en 2015. Pour sa part, l'orateur Alexandre Taché obtient une rémunération annuelle de 6 000 \$ qui équivaldrait aujourd'hui à un salaire de 80 106 \$.

Hormis ce document, le visiteur peut voir dans cette section des photographies anciennes de la salle de lecture et du catalogue sur fiches ainsi qu'un cliché de tous les employés de la Bibliothèque pris en 1950.



Moules utilisés pour la réalisation des moulures des plafonds des 2^e et 3^e étages.

Photo : Suzanne Rouleau



Pamphile Le May, bibliothécaire de 1867 à 1892.

Photo : Suzanne Rouleau

l'édifice au fil du dernier siècle, dont le Conseil de l'instruction publique, le Conseil exécutif et la Direction de la diffusion des débats de l'Assemblée nationale.

UN RETOUR DANS LE PASSÉ

Dans la cinquième zone, le visiteur peut effectuer des recherches à l'« ancienne » ou de manière moderne. En effet, il lui est possible de consulter les fiches catalographiques de la Bibliothèque dans un meuble de l'ancien catalogue sur fiches. À la suite de cette recherche, il peut interroger le catalogue électronique et ainsi vérifier si les livres inscrits sur les fiches figurent toujours dans les collections de la Bibliothèque.

UNE BIBLIOTHÈQUE COMME SALLE D'EXPOSITION

Pour l'occasion, la Bibliothèque elle-même se transforme en immense salle d'exposition et devient ainsi la sixième zone. En déambulant dans l'impressionnante allée centrale, longue de plus de 60 mètres, le visiteur découvre

plusieurs photographies anciennes de la salle de lecture et des fac-similés des plans des architectes Marchand et Tanguay.

Ces photographies sont installées sur quelques-unes des majestueuses colonnes de l'allée centrale, dont le parement est constitué de marbre rouge de Vérone provenant d'Italie. Sur l'une d'elles, à l'extrémité sud-est de la salle de lecture, au-dessus d'une magnifique photographie de la salle de lecture en 1964, le visiteur peut apercevoir un mollusque fossilisé d'environ 50 millions d'années. Il s'agit d'une ammonite ayant existé durant la période jurassique.

UNE EXPOSITION VIRTUELLE

L'exposition est également présentée de manière virtuelle⁴. Le volet interactif offre une visite plus approfondie en permettant



Deux générations de catalogues de la Bibliothèque.

Photo : Martin Pelletier

de parcourir les pages des nombreux livres, rapports et documents d'archives et d'y voir toutes les photographies. Cette visite virtuelle est incontournable, puisque de nombreux documents ne figurent pas dans la présentation physique.

L'exposition *Entre savoir et pouvoir, l'édifice Pamphile-Le May et la Bibliothèque de l'Assemblée nationale* est présentée jusqu'au

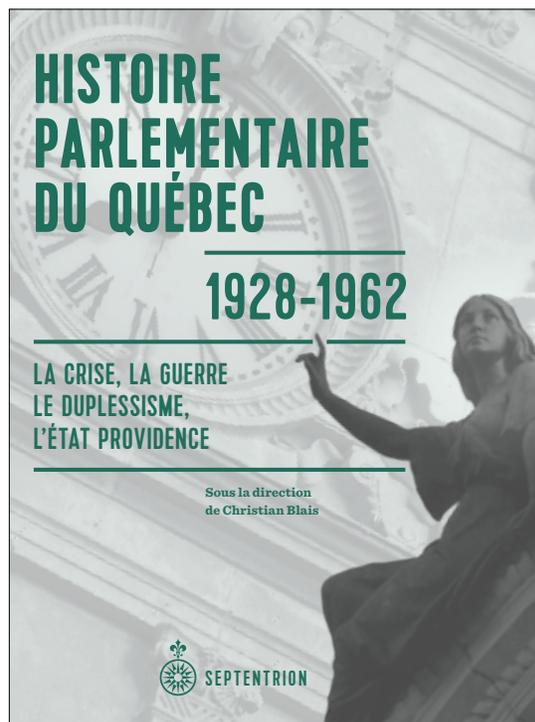
9 septembre 2016. Elle permet d'aller à la rencontre d'une des plus belles et des plus riches bibliothèques du Québec en plus de découvrir un édifice méconnu du grand public, qui occupe pourtant une place importante dans l'histoire politique du Québec.

1. Pour en savoir plus sur l'histoire de l'édifice, vous pouvez consulter la brochure *Entre savoir et pouvoir, l'édifice Pamphile-Le May et la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, 2015. http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageNotice.aspx?idn=78180
2. La conversion en dollars courants a été effectuée à partir de la formule de calcul et du tableau des taux annuels de l'Indice des prix à la consommation de Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/econ46d-fra.htm>
3. Pour en savoir davantage sur Pamphile Le May, vous pouvez consulter sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*. http://www.biographi.ca/fr/bio/le_may_pamphile_14F.html
4. Il est possible de la visiter à l'adresse suivante : http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/expositionsvirtuelles/expositions.html#/entre_savoir_pouvoir_edifice_PLeMay.

L'histoire parlementaire du Québec, 1928-1962, permet d'approfondir nos connaissances sur une époque riche en événements. La crise économique des années 1930 et son cortège de chômeurs, la Seconde Guerre mondiale et la volonté centralisatrice du gouvernement fédéral, le duplessisme et la défense de l'autonomie provinciale et la naissance de l'État providence québécois sont les thèmes prépondérants de la période étudiée.

Ce livre témoigne d'une époque charnière entre l'administration provinciale du Québec et l'émergence d'un État québécois moderne. Il permet de nuancer la pensée des hommes politiques influents qui ont dirigé les destinées du Québec et, plus encore, de jeter un éclairage nouveau sur ceux qui furent les principaux protagonistes de l'actualité parlementaire.

Chose certaine, grâce aux débats reconstitués de l'Assemblée législative, il est maintenant possible de renouer avec les paroles et les actes des députés québécois depuis 1867. C'est ce qu'on fait Aryane Babin, Christian Blais, Olivier Côté, Gilles Gallichan, Frédéric Lemieux, Jules Racine St-Jacques, Marc-André Robert, Stéphane Savard, Raphaël Thériault, Nicholas Toupin et Alexandre Turgeon dans le livre *Histoire parlementaire du Québec, 1928-1962*.



////////////////////

Les essais des boursiers 2014-2015 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Le mercredi 3 juin 2015, au restaurant Le Parlementaire, se déroulait la cérémonie marquant la fin des stages des quatre boursiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. À tour de rôle, Antonin Lacelle-Webster, Andrée-Anne Marsan-Paquin, Arnaud Montreuil et Anne-Marie Pilote ont pris la parole. Tous ont affirmé que le jumelage avec les députés de l'Assemblée nationale leur a permis de mieux comprendre les rouages de nos institutions parlementaires.

Christian Blais

Service de la recherche
Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Chacun d'entre eux, dans le cadre du stage offert par la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, devait rédiger un essai sur un sujet touchant la politique et la démocratie. Ces travaux sont disponibles à la Bibliothèque de l'Assemblée ou dans le site Internet de la Fondation (<http://www.fondationbonenfant.qc.ca/stages/essais.html>). Voici un aperçu de leurs recherches.

À LA RECHERCHE DE LA « BONNE MORT » : LES GROUPES DE PRESSION ET LES PARLEMENTAIRES DANS LE DÉBAT SUR L'AIDE MÉDICALE À MOURIR AU QUÉBEC

Antonin Lacelle-Webster s'intéresse à un enjeu important de nos sociétés modernes, soit la recherche de la « bonne mort ». Au Québec, l'Assemblée nationale a ainsi voté unanimement une motion, en décembre 2009, pour étudier la question du droit de mourir dans la dignité. Après un long cheminement, ces travaux ont conduit, en juin 2014, à l'adoption de la Loi concernant les soins de fin de vie. Au cours de cette période, le débat relatif au caractère sacré de la vie, aux soins palliatifs et à l'euthanasie n'a laissé personne indifférent.



Dans l'ordre habituel :
Arnaud Montreuil, Frédéric Fortin (directeur des affaires institutionnelles et de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale), Andrée-Anne Marsan-Paquin, Antonin Lacelle-Webster, Maryse Gaudreault (vice-présidente de l'Assemblée nationale et de la Fondation), et Anne-Marie Pilote.

Photo : Roch Thérault

En menant douze entrevues semi-dirigées avec des députés et en analysant les débats tenus en commission parlementaire et en Chambre,

Antonin Lacelle-Webster rappelle que des groupes de pression ont défendu différentes considérations morales, juridiques, médicales et éthiques. Il montre également qu'à titre individuel certains citoyens ont été des acteurs influents, tant par leurs actions dans le cadre des travaux en commission que sur la place publique. Grâce à son essai, nous sommes à même de mieux saisir la perception des élus à l'égard de ces différents groupes de pression.

ÊTRE PORTE-PAROLE DE L'OPPOSITION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Pour Andrée-Anne Marsan-Paquin, les porte-parole de l'opposition sont des joueurs importants dans la démocratie québécoise. Pourtant, leur rôle est souvent mal compris, et plusieurs y voient une tâche ingrate et limitée. Afin de tracer un portrait de leur réalité, douze députés de la 41^e législature, issus des trois groupes parlementaires reconnus, ont été interviewés. Ces entrevues ont permis de circonscrire les tâches des porte-parole en cinq axes : connaître son secteur d'activité en profondeur, surveiller et contrôler l'action gouvernementale, agir en « gouvernement en attente », rapporter les préoccupations citoyennes à l'Assemblée nationale et porter son dossier auprès du caucus.

L'auteure remarque aussi que les différentes tribunes offertes durant les travaux de l'Assemblée de même que l'utilisation des médias et la recherche d'appuis dans la société civile sont les principales ressources mises à la disposition des porte-parole. Il lui apparaît en revanche que la relative indifférence du public et des médias traditionnels, l'asymétrie des ressources par rapport au ministre et certains aspects du système parlementaire actuel rendent leur travail plus difficile. Les députés rencontrés voient néanmoins leur rôle de porte-parole avec un certain optimisme : malgré la nature parfois ingrate et peu visible de leur fonction, ils ont conscience qu'ils peuvent influencer et façonner la société à certains égards.

BÂTIR LES ARCHIVES POUR ÉCRIRE LA NATION : LES PARLEMENTAIRES, L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE ET LA MISE EN VALEUR DES ARCHIVES DE LA NOUVELLE-FRANCE AU XIX^e SIÈCLE

Arnaud Montreuil relate que, de 1831 à 1893, les parlementaires canadiens multiplièrent les initiatives de mise en valeur des archives de la Nouvelle-France et de promotion de l'écriture de l'histoire. Ils étaient conscients de l'état de conservation précaire dans lequel se trouvaient alors les archives nécessaires à l'écriture d'une histoire nationale savante sur laquelle ils pourraient fonder leur discours politique. Ils entreprirent tout au long du XIX^e siècle de les préserver, de les transcrire et de récupérer en Europe et aux États-Unis ces fragments matériels de la mémoire de la nation pour en éclairer l'histoire.

L'essai d'Arnaud Montreuil met en lumière le rôle joué par les parlementaires dans la préservation des documents historiques relatifs à la Nouvelle-France et l'encouragement à la production de travaux historiques. Ce qui lui permet, au final, de mettre en relief les trois contributions principales des hommes politiques en cette matière : l'organisation et le financement d'édition de documents d'archives, l'octroi de subventions soutenant la publication d'ouvrages historiques et la constitution d'une bibliothèque nationale ouverte aux chercheurs et aux historiens.

QUAND LE JOURNALISTE DEVIENT POLITICIEN : DE LA TRANSMISSION D'INFORMATION AUX ARCANES DU POUVOIR

Anne-Marie Pilote s'intéresse aux journalistes québécois qui décident de quitter leur métier pour l'arène politique. Elle analyse les raisons qui poussent les journalistes à faire le saut dans ce milieu et en quoi les compétences développées au cours d'une carrière journalistique préparent au métier de politicien. Elle trouve réponse à une multitude de

questions : Pour quelles raisons ont-ils décidé de faire le pas? Leur notoriété les a-t-elle aidés? En quoi leur métier sert-il celui de parlementaire?

Sept entretiens individuels semi-dirigés ont été menés avec l'ensemble des anciens journalistes élus à la 41^e législature du Québec. Il s'agit des députés Bernard Drainville, Gérard Deltell, Jean-François Lisée, François Paradis, Nathalie Roy, Christine St-Pierre et Dominique Vien. Les résultats de cette

recherche révèlent que ces départs pour l'arène politique sont principalement dus à un attrait pour le changement et les défis, de même qu'au désir d'évoluer dans les coulisses du pouvoir. Les parlementaires interrogés admettent également que leur connaissance du fonctionnement des médias, leur capacité rédactionnelle ainsi que leurs aptitudes à investiguer, vulgariser des dossiers complexes et à contrôler le discours politique leur procurent des avantages indéniables par rapport aux autres élus.



////////////////

Chroniques d'archives : le fonds Yvon Vallières

Acquis en 2013 par l'Assemblée nationale, le fonds Yvon Vallières représente plus de dix mètres linéaires¹ de documents d'archives. Ce considérable corpus, très diversifié, couvre une longue période, soit de 1973 à 2012.

Marise Falardeau

Service des archives et de la documentation

Le fonds témoigne de la carrière politique de celui qui a été d'abord militant du Parti libéral du Québec avant d'être député de Richmond de 1973 à 1976 et de 1981 à 2012. Il rend compte également des fonctions parlementaires d'Yvon Vallières, notamment son rôle de président de l'Assemblée nationale de 2009 à 2011, et des fonctions ministérielles qu'il a exercées, en particulier comme ministre des Transports de 1989 à 1990 et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de 1990 à 1994 et de 2005 à 2007. Le fonds est aussi composé de documents sur sa vie familiale et sociale.

Correspondance, matériel promotionnel, documents d'organisation et de réunion, études et analyses, communiqués, coupures de journaux et revues de presse, dossiers relatifs à des demandes d'aide et d'appui de citoyens, d'organismes et de municipalités, sommaires annuels des subventions accordées par le député, dossiers relatifs aux enjeux majeurs de sa circonscription (tels que l'amiante), photographies et enregistrements vidéo constituent le fonds. En outre, sa richesse iconographique, qui compte plus de 3 000 photographies et autant de négatifs, nous permet de suivre l'évolution de la carrière du député Vallières.

Parmi ces archives, notons la présence de deux bobines de film 16 mm, contenant des messages télévisuels promotionnels de René Lévesque et de Paul-Gérin Lajoie, candidats du Parti libéral lors de la campagne électorale



Affiche électorale d'Yvon Vallières, 1976.

Fonds Yvon Vallières, P42-S2-SS5-D11
Assemblée nationale

de 1966. S'y trouve également une entrevue de l'acteur Jean Duceppe avec le chef du parti Jean Lesage réalisée à la même occasion. Finalement, les chercheurs pourront consulter plusieurs dossiers étoffés portant sur l'industrie de l'amiante dans la région d'Asbestos.

Le fonds Yvon Vallières est accessible au public, et l'instrument de recherche est disponible en ligne sur le site de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale :
<http://www.assnat.qc.ca/fr/bibliotheque/archives/index.html>



Yvon Vallières en campagne électorale avec Robert Bourassa en 1973.

Fonds Yvon Vallières, P42-S2-SS5-D3
Assemblée nationale



Yvon Vallières lors d'une séance au Salon bleu, 1994.

Fonds Yvon Vallières, P42-S3-SS11-D6
Assemblée nationale

1. Unité de mesure des archives correspondant à la quantité de documents rangés sur une tablette de un mètre de longueur (*Dictionnaire de terminologie archivistique*, Direction des archives de France, 2002 <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/3226>).



Brèves

Décès d'anciens parlementaires

- Le 7 juillet 2015, Pierre MacDonald, député libéral de Robert-Baldwin de 1985 à 1989. Ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique dans le cabinet Bourassa du 12 décembre 1985 au 23 juin 1988. Vice-président du Conseil du trésor du 12 décembre 1985 au 11 octobre 1989. Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Développement technologique du 23 juin au 6 juillet 1988. Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie du 6 juillet 1988 au 11 octobre 1989.
- Le 20 juillet 2015, Jean Alfred, député péquiste de Papineau de 1976 à 1980. Siégea comme indépendant à partir du 29 août 1980. Réintégra le caucus du Parti québécois le 10 mars 1981. Il fut le premier élu d'origine haïtienne à l'Assemblée nationale.
- Le 20 août 2015, Jocelyne Ouellette, députée péquiste de Hull de 1976 à 1981. Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement dans le cabinet Lévesque du 6 juillet 1977 au 30 avril 1981.
- Le 30 septembre 2015, Pierre de Bellefeuille, député péquiste de Deux-Montagnes de 1976 à 1984. Il siégea comme député indépendant de 1984 à 1985.
- Le 6 novembre 2015, Jean-Guy St-Roch, député de Drummond de 1985 à 1992. Il siégea comme indépendant jusqu'à sa défaite en 1994.
- Le 28 novembre 2015, Aurèle Audet, député créditiste d'Abitibi-Ouest de 1970 à 1973. Siégea comme député indépendant de mars à août 1972.
- Le 1^{er} décembre 2015, Maurice Martel, député unioniste de Richelieu de 1966 à 1970 et député péquiste de cette même circonscription de 1976 à 1985. Ministre du Revenu dans les cabinets Lévesque et Johnson en 1984-1985.



Pierre MacDonald

Photographie officielle de la 33^e législature, 1985.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Jocelyne Ouellette

Photographie officielle de la 31^e législature, 1976.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Maurice Martel

Photographie officielle de la 32^e législature, 1981.

Collection Assemblée nationale
Photo : Kedl

Chronologie parlementaire

8 juin 2015

Élections partielles : Véronique Tremblay et Sébastien Proulx du Parti libéral du Québec sont élus respectivement dans la circonscription de Chauveau et dans la circonscription de Jean-Talon.

12 juin 2015

Ajournement des travaux de l'Assemblée nationale.

12 juillet 2015

À la suite d'un vote unanime pris le 11 juin par l'Assemblée nationale, Pierre Reid, secrétaire général associé chargé du Secrétariat du Conseil exécutif, devient directeur général des élections pour un mandat de sept ans.

24 août 2015

Démission du député libéral de Fabre, Gilles Quimet.

25 août 2015

Le président de l'Assemblée nationale du Québec et de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, Jacques Chagnon, ainsi que le directeur général des élections du Québec, Pierre Reid, lancent le nouveau programme d'éducation à la démocratie : *Vox populi : Ta démocratie à l'école!*

26 août 2015

La députée d'Arthabaska, Sylvie Roy, quitte le caucus de la Coalition avenir Québec. Elle siègera dorénavant comme députée indépendante.

6 septembre 2015

Bernard Drainville devient leader parlementaire de l'opposition officielle et Harold LeBel, whip en chef de l'opposition officielle.

10 septembre 2015

Démission de Marjolain Dufour à titre de député péquiste de René-Lévesque.

15 septembre 2015

- Reprise des travaux de l'Assemblée nationale.
- Le leader de l'opposition officielle, Bernard Drainville, dépose une motion sans préavis de concert avec tous les groupes parlementaires. La motion propose de mettre fin aux applaudissements pendant la période de questions et de réponses orales, de commencer les séances avec ponctualité et d'insérer un comité de réflexion sur l'amélioration du fonctionnement de l'Assemblée. La motion est adoptée à l'unanimité.
- Démission de Marguerite Blais, députée libérale de Saint-Henri-Sainte-Anne.

23 septembre 2015

Le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, donne le coup d'envoi à l'exposition *Entre savoir et pouvoir*, qui célèbre les 100 ans de l'édifice Pamphile-Le May et de la présence de la Bibliothèque dans ses murs.

24 septembre 2015

J. Michel Doyon devient le 29^e lieutenant-gouverneur du Québec.

26 septembre 2015

Démission de Robert Dutil à titre de député libéral de Beauce-Sud.

30 septembre 2015

L'ancienne lieutenant-gouverneure, Lise Thibault, est condamnée à 18 mois de prison pour fraude et abus de confiance.

22 octobre 2015

Démission de Stéphane Bédard à titre de député péquiste de Chicoutimi.

9 novembre 2015

Élections partielles : les libéraux Paul Busque, Monique Sauvé et Dominique Anglade sont élus respectivement dans Beauce-Sud, Fabre et Saint-Henri-Sainte-Anne. Le péquiste Martin Ouellet est élu dans René-Lévesque. L'Assemblée nationale est composée de 71 députés du Parti libéral, qui forme le gouvernement; de 29 députés du Parti québécois, qui forme l'opposition

officielle; de 20 députés de la Coalition avenir Québec, qui forme le deuxième groupe d'opposition; et de quatre députés indépendants, dont trois représentent Québec solidaire. Un poste est vacant. Les hommes occupent 89 sièges alors que les femmes en occupent 35.

12 novembre 2015

Le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, présente aux médias le projet d'amélioration des infrastructures de l'hôtel du Parlement. Ce chantier, évalué à 60,5 millions de dollars, vise à renforcer la sécurité et l'accessibilité de l'édifice. Les travaux débiteront au printemps 2016, et la construction sera achevée au printemps 2019.

13 novembre 2015

À la suite des attentats survenus à Paris le 13 novembre, le drapeau du Québec est mis en berne à l'hôtel du Parlement.

14 novembre 2015

Le drapeau tricolore de la République française est à son tour mis en berne sur l'hôtel du Parlement.

3 décembre 2015

Sanction de la Loi encadrant l'octroi des allocations de transition aux députés qui démissionnent en cours de mandat.

4 décembre 2015

Ajournement des travaux de l'Assemblée nationale au 9 février 2016.





L'édifice Pamphile-Le May célèbre ses 100 ans. Ce joyau méconnu du grand public situé au nord de l'hôtel du Parlement compte cinq étages. Outre la Bibliothèque de l'Assemblée nationale **1** qui occupe le rez-de-chaussée, cet immeuble loge plusieurs autres directions et services de l'Assemblée, dont le Secrétariat général **3**. Il abrite aussi, notamment, la salle des Premiers-Ministres **4**, dans laquelle se tiennent des travaux de commission parlementaire. Sur le plan architectural, l'édifice s'inscrit dans le style Beaux-Arts

Photos [1], [3] et [4] : Pierre Morissette
Photo [2] : Pierre Skilling
Collection Assemblée nationale